

CF
Jeudi 28 Juin 18
Le Télé

CGT Bigard : les femmes prennent leur place

Au siège du groupe n° 1 français de la viande, le syndicat a emporté les élections professionnelles au collège ouvrier. Grâce à 95,32 % des salariés qui ont voté.

Les élections professionnelles se sont déroulées le 7 juin, pour le premier tour, et le 21 juin, pour le second, au sein du groupe Bigard et à son siège quimperlois. Au siège du groupe, qui est implanté à Kergostiou, Michel Le Goff, responsable CGT, souligne que « 100 % des candidats de la liste ont été élus. 95,32 % des salariés qui ont voté, ont voté CGT. C'est un record historique ».

Vingt-quatre sièges, dont 14 titulaires, étaient à pourvoir au collège ouvrier. Trois femmes ont été élues comme titulaires et deux comme suppléantes. Une première.

« Les femmes ont été sensibles à l'appel de la CGT. Elles se sont rendu compte que c'était important, que l'enjeu était de taille. C'est une avancée d'avoir des femmes. L'esprit féminin apporte un plus, le regard féminin est important », reprend Michel Le Goff. D'autres syndicats n'ont pas réussi à convaincre des femmes.

Parmi les femmes élues, Nathalie Dormeau : « Je viens de l'administratif. Je suis enchantée, enthousiaste d'avoir été élue. » À ses côtés, Caroline Le Gal aussi est fraîchement élue. « Un représentant au conditionnement bœuf, en place sur un poste d'après-midi, est parti en retraite. Je me suis dit : pourquoi pas ? »

La CGT confortée

Le personnel féminin représente environ un quart des salariés du siège de Bigard, à Quimperlé. Elles sont principalement dans les bureaux ou sur des postes de troisième ou quatrième transformation, physiquement moins pénibles que l'abattage par exemple.

Le résultat des élections professionnelles conforte la CGT Bigard de Quimperlé. « Les salariés nous font confiance », reprend Michel Le Goff, qui souligne que son syndicat est, en importance, « premier au siège et 3^e dans le groupe. Avoir une CGT forte dans la maison-mère, c'est important ».

D'autant plus important que le



L'équipe locale de la CGT Bigard a évoqué le résultat des élections professionnelles et présenté l'arrivée de femmes militantes au sein des élus.

groupe Bigard, n° 1 de la viande en France et n° 3 européen, englobe le siège quimperlois et les sociétés Charal, Socopa, ainsi que la SA Bigard. Soit au total, plus de 14 000 salariés. Certes, les projets du groupe ne sont pas encore publics, mais la levée de l'embargo sur le bœuf en Chine ouvre de nouvelles perspectives.

Repartie pour quatre années de mandat, la CGT vient d'alerter l'Inspection du travail d'un courrier envoyé par la direction au personnel.

En effet, le syndicat avait lancé un mouvement de grève, en mai, autour des conditions de travail, au moment des jours fériés. Selon la CGT, le

courrier de la direction « demandait le motif de l'absence. C'est une intimidation. Nous avons demandé à l'Inspection du travail de faire un rappel à l'ordre ».

Cinq dossiers aux prud'hommes

Le 22 juin, le syndicat était aussi aux prud'hommes pour déposer trois dossiers concernant des contrôles inopinés au domicile de salariés en arrêt, ces trois dernières années, avec rétention de la rétribution complémentaire, et deux dossiers touchant les indemnités journalières après accident du travail ou maladie professionnelle.

Le tribunal devrait donner sa décision le 19 octobre. Hier matin aussi, la découpe porc a débrayé « à cause d'un défaut de matériel. 70 personnes travaillent à la découpe porc ».

La CGT, dans le cadre des lois Macron, va travailler sur les nouvelles organisations de représentations et la mise en place du comité social économique, la semaine prochaine. « Un grand chamboulement », conclut Michel Le Goff.

Béatrice GRIESINGER.

Bigard. La CGT rempile pour quatre ans



Michel Le Goff, délégué syndical CGT central du groupe Bigard avec Nathalie Dormeau, Caroline Le Gal nouvellement élue et les représentants CGT de Bigard Quimperlé.

Les élections professionnelles, organisées au sein du site Bigard de Quimperlé au mois de juin, ont confirmé la forte représentativité de la CGT. 95 % des salariés ont voté pour l'organisation syndicale, un record.

« C'est une victoire des salariés et pas simplement de la CGT. Ils se sont donné les moyens d'être représentés face à une direction qui cherche toujours plus de productivité », réagissait ce mercredi Michel Le Goff, délégué syndical central CGT du groupe Bigard. Le premier tour s'est tenu le 7 juin, mais un deuxième était nécessaire le 21 juin à cause d'une carence des sièges de suppléants. Tous les candidats ont été élus, 95,32 % des salariés ont voté pour la CGT. Elle est la première force syndicale au sein du site de Quimperlé, mais la troisième du groupe.

Les femmes mieux représentées

Petite révolution pour le siège quim-

perlois, cinq femmes (trois titulaires et deux suppléantes) ont été élues, pour respecter la loi de parité.

« C'est une première pour nous d'avoir autant de femmes, c'est bien cela apporte un plus au niveau des revendications », commente Michel Le Goff. Les femmes représentent 24 % des salariés de l'usine.

Les élus ont été choisis pour représenter les salariés durant quatre ans avec plusieurs dossiers à gérer comme « le grand chamboulement » : la suppression du CE et du CHSCT. Ils seront regroupés au sein d'un CSE (Comité social et économique). « C'est un moment historique, nous aurons notre première réunion lundi 2 juillet. On perd jusqu'à 11 h de délégation, c'est du temps en moins pour être sur le terrain, pour les salariés ».

Le syndicat prépare aussi les accords groupe qui vont être discutés durant l'été et demande une clause sur les travailleurs en fin de carrière pour des départs à la retraite anticipés à partir de 57 ans. La CGT se dit également très attentive aux indemnités journalières en cas d'accident du travail.

Un dossier a été déposé aux Prud'hommes vendredi 22 juin, concernant des salaires de référence pris en compte par l'entreprise. La CGT suit aussi des dossiers de sala-

riés en arrêt de travail contrôlés inopinément.

« Des salariés intimidés par la direction »

« Certaines adresses ou numéros de téléphone étaient erronés. Ils ont été injustement sanctionnés par des retenus sur salaire », déclare Michel Le Goff. Des affaires datant d'il y a trois ans et dont les jugements sont attendus en octobre.

Le syndicat dénonce également « des tentatives d'intimidation de la direction sur des salariés grévistes ». Des faits qui remontent à mai. La CGT avait lancé un appel à la grève sur les jours fériés : « Des salariés ont reçu des lettres à leur domicile leur demandant de justifier de leur absence. Sur le fond, ils ont le droit mais la forme n'était pas correcte, c'est une pratique inédite », explique Michel Le Goff. L'inspection du travail a été saisie, « un rappel à l'ordre a normalement dû être envoyé à la direction ».

Ce mercredi matin, 70 salariés de l'atelier découpe porc ont débrayé pendant une heure « pour un défaut de matériel. Nous avons dû prendre les choses en main pour que les cadres réagissent », explique le syndicat. Contacter, la direction n'a pas pu répondre à nos demandes.